

	<p>Pour obtenir le diplôme d'attestation de capacité professionnelle pour le transport de marchandises, tapez 1</p> <p>Pour vous inscrire au registre de marchandises et obtenir vos licences, tapez 2</p> <p>Pour réécouter ce message, tapez 0 Pour revenir au menu principal, tapez *</p>	<p>→ Pour obtenir une attestation de capacité professionnelle pour les moins de 3,5 tonnes, tapez 1</p> <p>→ Pour obtenir une attestation de capacité professionnelle pour les poids lourds, tapez 2</p>	<p>→ Pour connaître les modalités d'obtention de cette capacité, tapez 1</p> <p>→ Pour connaître le suivi de votre dossier, tapez 2</p> <p>→ Pour connaître les modalités d'obtention de cette capacité, tapez 1</p> <p>→ Pour connaître le suivi de votre dossier, tapez 2</p>
<p>Bonjour, bienvenue à la DRIEA. Vous êtes en relation avec le service Transports Routiers.</p> <p>Les professionnels du transport routier sont soumis à une réglementation spécifique et complexe.</p> <p><i>Rappel: cette conversation peut être enregistrée</i></p>	<p>Pour obtenir le diplôme d'attestation de capacité professionnelle pour le transport de personnes, tapez 1</p> <p>Pour vous inscrire au registre de personnes et obtenir vos licences, tapez 2</p> <p>Pour réécouter ce message, tapez 0 Pour revenir au menu principal, tapez *</p>	<p>→ Pour obtenir une attestation de capacité professionnelle pour les moins de 9 places, tapez 1</p> <p>→ Pour obtenir une attestation de capacité professionnelle pour les plus de 9 places, tapez 2</p>	<p>→ Pour connaître les modalités d'obtention de cette capacité, tapez 1</p> <p>→ Pour connaître le suivi de votre dossier, tapez 2</p> <p>→ Pour connaître les modalités d'obtention de cette capacité, tapez 1</p> <p>→ Pour connaître le suivi de votre dossier, tapez 2</p>
<p>Vous souhaitez avoir des informations concernant:</p> <p>Le transport public routier de marchandises, tapez 1</p> <p>Le transport public routier de personnes, tapez 2</p> <p>La profession de commissionnaire de transport, tapez 3</p> <p>L'examen national du mois d'octobre, tapez 4</p>	<p>Pour obtenir le diplôme d'attestation de capacité professionnelle de commissionnaire, tapez 1</p> <p>Pour vous inscrire au registre de commissionnaire, tapez 2</p> <p>Pour réécouter ce message, tapez 0 Pour revenir au menu principal, tapez *</p>	<p>→ Pour s'inscrire au registre marchandises, l'entreprise doit remplir le CERFA n°14557*02</p> <p>→ Pour déclarer sa capacité financière annuelle, l'entreprise doit signaler, au moment d'effectuer sa déclaration fiscale, qu'elle relève du secteur des transports</p> <p>→ Pour une demande de renouvellement des titres de transport, l'entreprise doit remplir le CERFA n°13437*02, environ 2 mois avant la date de fin de validité des titres.</p> <p>→ Pour une demande de titres supplémentaires, l'entreprise doit remplir le CERFA n°11413*04</p> <p>→ Pour déclarer toute autre modification, l'entreprise doit remplir le CERFA n°12725*04</p> <p>Si vous avez déposer un dossier et souhaitez connaître l'état de votre dossier, tapez 1</p> <p>L'ACP pour la profession de commissionnaire de transport peut être obtenue de 3 manières:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) par l'examen écrit national</li> <li>2) par la validation d'une expérience professionnelle</li> <li>3) par l'équivalence de diplôme</li> </ol> <p>Pour connaître la liste des diplômes ou les centres de formation agréés, merci de consulter notre site internet: <a href="#">les centres de formation agréés</a></p> <p>Si vous avez déposer un dossier et souhaitez connaître l'état de votre dossier, tapez 1</p> <p>Pour réécouter ce message, tapez 0 Pour revenir au menu principal tapez *</p>	
		<p>→ Pour s'inscrire au registre des commissionnaires de transport, l'entreprise doit remplir le CERFA n°14557*02</p> <p>→ Pour déclarer toute autre modification, l'entreprise doit remplir le CERFA n°12725*04</p> <p>Si vous avez déposer un dossier et souhaitez connaître l'état de votre dossier, tapez 1</p>	
			<p>La réception des dossiers d'inscription à l'examen national se fait à compter du 1er mai 2014. Un accusé de réception sera délivré aux candidats pour confirmer le dépôt de leur dossier d'inscription.</p> <p>Clôture des inscriptions le 1er août 2014, cachet de la poste faisant foi.</p> <p>Votre dossier doit comporter le <a href="#">formulaire n°11414*4</a>, la copie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile à votre nom.</p> <p>Ne pas oublier de préciser l'option choisie.</p> <p>Pour réécouter ce message, tapez 0 Pour revenir au menu principal, tapez*</p>